

Enfants de Partout

Numéro
185

La revue des donateurs du BICE - bice.org



AVEC VOUS DEMAIN

Apporter la culture aux enfants de villages isolés

EN DIRECT DU TERRAIN

À Kinshasa, une alternative à la détention

INTERVIEW-PORTAIT

Marie Bochet, athlète française de haut niveau

« La violence contre les enfants a un coût humain, social et économique immense »



Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Des livres sur la route : apporter la culture aux enfants de villages isolés

P. 4 et 5

Dossier

« La violence contre les enfants a un coût humain, social et économique immense »

P. 6

En direct du terrain

À Kinshasa, une alternative à la détention qui change des vies d'enfants

P. 7

Portrait

Témoignage de Marie Bochet, athlète française

P. 8

Agenda

Découvrez quelques temps forts du BICE

Prière

Cheminier vers la lumière

ÉDITO

L'urgence d'un monde plus sûr pour les enfants



Chères donatrices, chers donateurs,

Pour son premier numéro d'*Enfants de Partout* de 2026, le BICE a l'honneur de donner la parole à l'une des voix les plus engagées en matière de protection de l'enfance : Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies sur la violence à l'encontre des enfants. Elle dresse dans nos colonnes un constat préoccupant : les violences envers les plus jeunes restent massives et trop souvent banalisées.

Elle appelle ainsi à des engagements durables, à tous les niveaux, pour garantir à chaque enfant le droit de grandir en sécurité.

Dans un contexte international tourmenté, ses paroles résonnent avec une force particulière. Plus que jamais, les initiatives de solidarité et d'entraide apparaissent comme des leviers essentiels pour construire un avenir plus juste, plus humain. C'est le sens des actions soutenues par le BICE, grâce à votre générosité. Au Guatemala, avec la fondation Pedro Poveda, une ludo-bibliothèque mobile se rend régulièrement dans deux villages isolés pour accompagner les apprentissages des enfants. Ces espaces de culture aujourd'hui temporaires deviendront, cette année, permanents.

En République démocratique du Congo, l'expérimentation des travaux d'intérêt général a déjà permis à une centaine d'enfants en conflit avec la loi de bénéficier d'une mesure alternative à la privation de liberté. Ce dispositif, reconnu pour son efficacité dans la prévention de la récidive, est aujourd'hui documenté par le BICE afin de plaider pour son extension à l'échelle nationale.

Enfin, alors que vont débuter les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026, la championne de paraski Marie Bochet partage avec vous son engagement en faveur du handisport et du sport, vecteurs de résilience et de paix.

En ce début d'année, je vous adresse à nouveau tous mes vœux de santé, de bonheur, de paix et vous remercie sincèrement pour votre soutien fidèle. C'est grâce à votre engagement que nos projets prennent vie et que des enfants parmi les plus vulnérables peuvent retrouver espoir, dignité et perspective d'avenir.

Olivier Duval,

Président du Bureau International Catholique de l'Enfance

DE VOUS À NOUS

Des idées généreuses et solidaires

Les possibilités d'accompagner le BICE sont nombreuses, que ce soit en renforçant sa visibilité ou en contribuant à sa collecte de fonds. Découvrez des initiatives inspirantes.

École de la générosité

Depuis la rentrée 2025, le BICE est partenaire de l'École de la générosité, dont l'objectif est de « promouvoir une éducation à la générosité et à l'engagement en créant du lien entre l'école et le secteur associatif ». À la demande de professeurs, le BICE pourra ainsi intervenir auprès d'élèves du CP au CM2 d'établissements

scolaires d'Aquitaine et d'Île-de-France. Et ce, pour les sensibiliser à la situation des droits des enfants à travers le monde, leur présenter sa mission et ses actions, et les inviter à réaliser un projet solidaire. Vous êtes professeur ou certains de vos amis le sont ? N'hésitez pas à vous rendre sur le site www.ecoledelagenerosite.org ou à parler de cette possibilité autour de vous ! Merci !

Des soutiens originaux

Le BICE a récemment bénéficié de gestes de solidarité nouveaux dans son dispositif de collecte. Parmi eux :

une exposition-vente de tableaux dont l'intégralité des bénéfices a été versée au BICE et une corbeille dédiée, placée près de la crèche de Noël par une paroisse. **Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux généreux initiateurs et contributeurs.**

La possibilité de faire un don en mémoire d'un être cher est désormais proposée par le BICE. Ce geste permet d'honorer une personne disparue tout en soutenant durablement notre mission en faveur des enfants. Pour en savoir plus : <https://bice.org/fr/le-don-in-memoriam/>

Des livres sur la route : apporter la culture aux enfants de villages isolés

Depuis juillet 2025, une bibliothèque-ludothèque mobile se rend chaque mois dans deux communautés rurales isolées du Guatemala, dépourvues d'espaces culturels. Objectif : soutenir les apprentissages des enfants. Portés par la Fondation Pedro Poveda (FPP) et le BICE, ces espaces éphémères vont bientôt devenir permanents.

À quelques kilomètres de Guatemala City, Santa Cruz Chinautla et San Antonio Las Flores, deux communautés rurales traditionnelles autrefois entourées de forêts, ont été gravement touchées par la déforestation, l'exploitation minière et la pollution des rivières. Là, les familles, souvent en situation de grande pauvreté, vivent de la pétrolière traditionnelle, de l'agriculture ou de petits travaux de maçonnerie et de menuiserie, le plus généralement dans l'économie informelle. Si ces villages sont pourvus d'écoles, il manque aux jeunes des lieux où lire, faire leurs devoirs, jouer.

C'est pourquoi, chaque mois, les enfants attendent avec impatience l'arrivée d'un drôle de camion. À son bord, des livres, des jeux de société, des feutres, des puzzles, des coussins, de petites tables... Et la promesse d'une journée exaltante ! Tout ce matériel permet d'installer, sur la place du village ou dans la salle communautaire, une bibliothèque-ludothèque éphémère, structurée en trois ambiances dédiées à la lecture autonome ou guidée, aux jeux individuels ou collectifs, et aux activités motrices. Bienvenue dans l'espace culturel mobile, porté par la Fondation Pedro Poveda, dans le cadre du projet du BICE Écoles sans Murs 2 avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD).

Garantir le droit à l'éducation

Ce projet prolonge l'ouverture d'une bibliothèque, d'une ludothèque et d'une salle d'informatique dans le centre FPP à Chinautla en 2005. Devant le succès de cette structure, enseignants, familles, enfants et leaders locaux ont exprimé le besoin d'installer des dispositifs éducatifs



de ce type dans les villages les plus isolés.

« Cette bibliothèque-ludothèque mobile rend accessibles des supports éducatifs et des espaces ludiques. Elle favorise chez les plus jeunes l'éveil sensoriel et le développement du langage grâce à des activités adaptées. Et permet aux plus grands de renforcer des capacités cognitives, sociales, physiques et artistiques, souligne Christian Arias, chargé du projet pour la Fondation Pedro Poveda. Ces actions contribuent à réduire les inégalités d'apprentissage et à garantir le droit à l'éducation. » Et ce, dans un système fragilisé, notamment depuis la pandémie de covid-19.

Bientôt deux bibliothèques pérennes

Chaque séance mensuelle de la bibliothèque mobile accueille entre 150 et 190 enfants et adolescents, âgés de 3 à 14 ans. Sur place, un animateur lit des histoires, un autre accompagne les devoirs, un troisième encourage l'expression et l'imagination. Une fois l'activité guidée terminée, les livres

À titre indicatif, **116 €** financent la location d'un véhicule, le chauffeur et le carburant pour un déplacement vers les villages de Santa Cruz et San Antonio. **(39 €** après réduction fiscale)

et autres matériels ludiques restent en accès libre pour la journée : les plus jeunes construisent des tours de briques multicolores, les plus grands s'affrontent autour d'un jeu de stratégie, d'autres s'installent pour lire tranquillement. « Ça ressemble à une fête où les enfants apprennent, se rencontrent et s'amusent », se réjouit Christian Arias.

Cette année, la bibliothèque mobile cédera sa place à des espaces permanents dans chacune des deux communautés. « L'ouverture est prévue au second semestre 2026 », annonce Christian Arias. Le camion n'arrêtera pas pour autant ses tournées. Il continuera sa route vers d'autres villages reculés, semant livres et rencontres sur son passage.

MERCY DE NOUS AIDER À RENDRE L'ÉDUCATION ACCESSIBLE À TOUS.



Un milliard d'enfants subissent chaque année des violences physiques, sexuelles ou psychologiques dans le monde.

« LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS A UN COÛT HUMAIN, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE IMMENSE »



Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Najat Maalla M'jid alerte sur l'ampleur et la banalisation des violences subies par les enfants dans le monde. Elle plaide en faveur d'un investissement durable dans leur protection et leur bien-être. Et insiste sur l'importance de les impliquer dans les processus de décisions politiques qui les concernent.

Y a-t-il une forme de violence qui vous inquiète particulièrement actuellement ?

Najat Maalla M'jid : Très honnêtement, toutes. On a atteint aujourd'hui des niveaux de violence inégalés. Il y a celles que l'on connaît depuis longtemps et qui persistent : les violences domestiques, les punitions corporelles, les humiliations. Il y a les abus sexuels, l'enrôlement dans des gangs ou des réseaux criminels amplifiés par Internet, les réseaux sociaux et l'intelligence artificielle. Le cyberharcèlement, en forte augmentation ces dernières années... Les violences entre enfants, entre jeunes, avec une banalisation inquiétante des comportements agressifs. Et je ne parle même pas des conflits... Il est donc très difficile de prioriser, surtout qu'il existe souvent un continuum :

le même enfant peut être victime de plusieurs types de violences dans divers contextes. Cela dit, lorsque l'on interroge les enfants sur leurs priorités en matière de protection, deux formes sont particulièrement citées, les violences dans le cercle de confiance et le cyberharcèlement. Ce dernier sera le thème de mon rapport au Conseil des droits de l'homme en mars.

J'ajoute également que toutes ces violences ont un fort impact sur la santé mentale. C'est un volet important à ne pas oublier, aussi parce que le mal-être peut conduire à la violence envers soi et envers les autres.

Des pays sont-ils épargnés ?

Un milliard d'enfants subissent chaque année des violences physiques, sexuelles ou psychologiques

dans le monde. Même si certaines formes sont plus répandues dans certaines régions, telles que le mariage forcé et les mutilations génitales davantage pratiqués en Afrique et dans une partie de l'Asie, les violences – domestiques, physiques, sexuelles, émotionnelles, en ligne... – sont présentes partout. Il faut d'ailleurs en finir avec l'idée que les pays occidentaux seraient moins concernés. [...]

Quel rôle jouent les nouvelles technologies dans cette explosion des violences ?

Un rôle de plus en plus préoccupant. Les enfants sont exposés à un environnement virtuel bien trop complexe pour eux. Aujourd'hui, chaque utilisation d'un téléphone, d'une application ou d'un réseau social alimente une collecte massive de données per-

sonnelles. Ces données, très souvent sensibles – comme des photos, des coordonnées, des messages – peuvent être exploitées à des fins malveillantes : création de fausses images, avatars ultraréalistes pour piéger, chantage, menaces, harcèlement...

À cela s'ajoute l'impact des algorithmes et de la communication ciblée, qui enferment les jeunes dans des bulles informationnelles, avec des risques accus de manipulation, de désinformation, d'incitation à la haine... Toutes ces violences numériques ont des répercussions bien réelles, parfois dramatiques, pouvant entraîner le suicide.

Le numérique engendre ainsi de nouvelles formes de violences, tout en exacerbant celles qui existaient déjà, telles que l'exploitation sexuelle. Chaque année, plus de 300 millions d'images d'abus sexuels sur des enfants circulent sur Internet. Et ce chiffre ne reflète que les cas détectés.

Que faire pour contrer cette réalité ?

Il est indispensable que la protection des enfants et de leur vie privée soit intégrée dès la conception des outils numériques, dès les premières phases de développement, pas après coup. Notamment en ce qui concerne la gestion des données privées et la prévention des risques. Pour l'instant, nous sommes toujours dans la réacti-

vité. Et, en attendant une régulation ferme, ces technologies continuent à évoluer à très grande vitesse, créant un espace où les violences se multiplient, se mondialisent. Je ne dis pas que les nouvelles technologies sont à bannir – certaines initiatives nous montrent même qu'elles peuvent être un levier intéressant de protection – mais aujourd'hui, un accord sur le plan international, autrement dit une régulation globale, s'impose mais tarde à être mis en place, étant donné la situation géopolitique et les crises internationales. [...]

Vous avez souligné la situation alarmante des violences à l'encontre des enfants dans le monde, pourquoi n'y arrivons-nous pas ?

L'investissement durable dans la protection des enfants et leur bien-être doit être considéré comme une priorité politique avec un soutien au plus haut niveau de l'État, impliquant tous les ministères et les secteurs.

Le vrai problème, c'est que la réponse politique est trop fragmentée. Il y a beaucoup de plans et d'actions non articulés entre eux. Il faut une approche intégrée, basée sur des données probantes, qui permettra à la fois d'agir en amont sur les nombreuses causes, d'identifier précocelement les risques et d'assurer une prise en charge et un suivi pluridisciplinaires et coordonnés. Cela veut dire des services connectés entre eux où chacun a un rôle bien défini et rend compte sur les actions entreprises. Cela veut dire aussi des systèmes intégrés de recueil des informations et une standardisation des pratiques. [...]

Quel est le coût d'un tel plan pour un État ?

Le coût de la violence – direct et indirect – peut atteindre 11 % du produit national brut d'un pays. Dans certains pays, ce coût est 86 fois plus élevé que la mise en œuvre d'un paquet de services de protection intégrés, aisément accessibles aux enfants et à leurs familles. Et je ne parle là que du coût économique. Quand vous ajoutez à cela le coût humain, en raison des impacts à long terme de la violence

sur la santé mentale, le développement, l'éducation des enfants et sur leur productivité future, il apparaît évident qu'investir dans la protection de l'enfant et son bien-être, et ce dès la petite enfance, est primordial pour un pays, son développement. Ce ne doit pas être vu comme une dépense additionnelle, mais comme un investissement.

Quel rôle doivent jouer les enfants, les parents et les communautés dans la lutte contre les violences ?

Il est essentiel d'engager les populations dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des stratégies, plans d'action et programmes. Les enfants, les parents et les communautés ne doivent pas être vus comme de simples bénéficiaires de services, mais comme des acteurs à part entière, écoutés et responsabilisés.

Les enfants, en particulier, sont des experts de leur propre réalité. Ils vivent les violences, en connaissent les causes et proposent en général des solutions concrètes, ancrées dans leur quotidien. Ce sont leurs témoignages qui éclairent les véritables obstacles. [...]

Et puis, impliquer les enfants dans les décisions renforce leur engagement. Ils appliqueront davantage une décision qu'ils ont contribué à construire. Et cela ne peut se faire sans les parents et la communauté. Sans cette mobilisation collective, les politiques sont vouées à l'échec.

Enfin, reconstruire la confiance dans les institutions est une urgence. Beaucoup d'enfants se sentent exclus, abandonnés par la société, les institutions. Ce vide est parfois instrumentalisé par des prédateurs, des criminels qui exploitent ce sentiment d'abandon. Il est donc essentiel de recréer un sentiment d'appartenance à une communauté, où chacun a sa place et son rôle. [...]



Action de sensibilisation contre les violences menée par des jeunes paraguayens avec le soutien de notre partenaire local Callescuela.

L'interview complète est disponible sur le site internet du BICE →



À Kinshasa, une alternative à la détention qui change des vies d'enfants

Depuis octobre 2023, dans le cadre de son programme *Enfance sans Barreaux 3*, soutenu par l'Agence française de développement, le BICE expérimente avec trois tribunaux pour enfants de la RD Congo les travaux d'intérêt général pour les enfants en conflit avec la loi.

En cette journée de novembre, Salomon, 16 ans, s'applique à évacuer l'eau de pluie qui inonde la cour du tribunal pour enfants de Gombe à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC). Il y effectue une mesure de travail d'intérêt général (TIG) à raison de quatre heures par semaine. Cette alternative, connue pour favoriser la réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi, a permis à l'adolescent d'éviter une incarcération au quartier spécial pour mineurs de la prison centrale de Makala à Kinshasa qui aurait pu atteindre jusqu'à 6 mois. « *Une seconde chance m'a été donnée, souffle le jeune garçon. Et une leçon aussi qui va me permettre de me remettre en question et de revenir sur ce que j'ai commis.* »

Une disposition peu appliquée

Salomon bénéficie de cette mesure, grâce à l'expérimentation pilote de 36 mois lancée par le BICE et son partenaire local, le BNCE-RDC, en octobre 2023 dans le cadre du programme *Enfance sans Barreaux 3*. Les TIG, comme d'autres mesures alternatives à la détention des mineurs, ont été introduits et rendus possibles en RDC par la loi du 10 janvier 2009 portant sur la protection de l'enfance. Mais, dans les faits, cette loi est très peu appliquée. Les raisons sont multiples : ces alternatives sont bien souvent méconnues et les infrastructures où les effectuer sont insuffisantes¹.

Avec cette expérimentation, « *l'objectif est donc de documenter l'application concrète du TIG pour inciter d'autres tribunaux à y recourir, mais aussi de formuler des recommandations aux législateurs, fondées sur les enseignements tirés du terrain, afin de favoriser le déploiement de cette mesure alternative* », explique



Un jeune effectuant un travail d'intérêt général.

Béatrice Bitenda, assistante juridique du BNCE-RDC.

100 enfants bénéficiaires

Aujourd'hui, trois tribunaux pour enfants de Kinshasa participent à l'initiative. En deux ans, 100 enfants ont réalisé des TIG dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement. Prochaine étape : construire un véritable dispositif avec divers sites de mise en œuvre, des outils collaboratifs et l'extension à d'autres secteurs d'activité. Béatrice Bitenda évoque, par exemple, les chantiers de réfection et de construction de routes, selon un

volume horaire restreint et des tâches adaptées. « *Il ne s'agit pas de faire travailler les enfants* », insiste-t-elle.

Déjà, le projet avance : une dizaine de bourgmestres de Kinshasa ont été rencontrés. Six ont répondu favorablement, même si à ce jour les résultats tardent. Plus ces TIG seront visibles et déployés, plus « *les acteurs de l'État pourront s'approprier ces pratiques et les pérenniser* », pointe la juriste.

En attendant, Salomon entrevoit autrement son avenir. Participer à une activité pour la communauté lui a donné envie d'aller de l'avant, de s'insérer sur le plan économique et social : « *Je voudrais apprendre une activité génératrice de revenus pour me stabiliser et ne plus vagabonder.* »

ŒUVRONS ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE REPARATRICE ADAPTÉE AUX ENFANTS ET FAVORISANT LEUR RÉINSERTION DURABLE.

1- Qu'il s'agisse des établissements de placement alternatifs comme les institutions publiques à caractère social ou les établissements de garde et d'éducation de l'État (non opérationnels), des structures associatives d'accueil transitoire ou des structures pour réaliser les TIG.

Signature de la Déclaration dite de Lomé



En décembre, lors d'une conférence organisée par le BICE et trois de ses partenaires locaux dans le cadre du programme *Enfance sans Barreaux 3*, déployé en Côte d'Ivoire, en RDC et au Togo, trois autorités nationales ont signé la Déclaration de Lomé « *Pour une justice réparatrice et une réinsertion durable des enfants en conflit avec la loi en Afrique* », avant de la remettre à Alessandra Aula, secrétaire générale du BICE (photo). La Direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJEJ) de Côte d'Ivoire, le Secrétariat général à la Justice de la République démocratique du Congo (RDC) et la Direction générale de la Protection de l'enfance du Togo se sont ainsi engagés symboliquement à renforcer leurs politiques publiques pour une justice juvénile plus humaine, plus éducative et centrée sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

« Le sport fait du bien à notre société et à nos corps »

Marie Bochet, née avec une malformation de l'avant-bras gauche, est une athlète française de haut niveau, multimédaillée en paraski. En retraite sportive depuis 2024, elle n'en reste pas moins investie dans le parasport auprès de la fédération handisport et du comité paralympique. Elle est également championne de la paix au sein de l'association Peace and Sport.

Quel genre d'enfant étiez-vous ?

J'ai la chance d'avoir grandi au cœur d'une vallée de montagne préservée, au contact de la nature et des grands espaces. Un environnement bienveillant qui attise la curiosité et le dynamisme. Je suis née avec une agénésie, c'est-à-dire une malformation de l'avant-bras gauche. Avant même ma naissance, ma famille et notre entourage savaient que je serai une enfant différente physiquement. Je n'ai pas subi de regards pesants sur mon handicap, ce qui m'a permis de m'accepter plus facilement.

Quelle place a eu le sport et le parasport dans votre parcours ?

Quand on veut pratiquer un sport, le premier contact c'est le sport valide. Mon handicap permettait assez facilement d'intégrer ce type de club. Puis, j'ai été confrontée à ma différence, qui s'est avérée limitante si je voulais aller plus loin. J'ai découvert la fédération handisport et un circuit parallèle qui permettait aux personnes en situation de handicap d'accéder à la pratique de très haut niveau, de façon adaptée. Cela m'a offert une autre voie. J'avais alors 12 ans. Le handisport m'a accompagnée dans l'entrée dans l'adolescence, m'a fait rencontrer d'autres formes de handicap et m'a ouverte à d'autres histoires. Cela m'a permis de relativiser, de mieux accepter mon corps à ce moment de la vie où on n'est jamais satisfait de son physique (rires). Et puis le sport permet de développer ses capacités, de repousser ses limites, d'apprendre à mieux se connaître et de prendre conscience de ce dont on est capable de faire, même avec un corps différent. D'ailleurs, c'est valable pour tous, handicapés ou non.

Aujourd'hui, vous représentez un modèle auprès des jeunes, notamment auprès des filles. Quel conseil pourriez-vous leur donner ?

Il faut oser ! Des enfants s'entendent dire qu'ils ne sont pas capables de faire certaines choses. Qu'ils vérifient par eux-mêmes. S'ils ont envie et qu'ils



« Mon conseil aux enfants : il faut oser ! Se faire confiance ! »

pensent que c'est bon pour eux, il ne faut pas se restreindre aux croyances limitantes des autres. Il faut se faire confiance. Je me le dis encore à moi-même aujourd'hui adulte quand je doute de mes choix.

Vous êtes aussi engagée comme championne de la paix avec l'association Peace and Sport. En quoi le sport est-il un vecteur de paix ?

Le meilleur exemple est le village olympique et paralympique. Pendant deux semaines, tous les athlètes vivent ensemble, quelles que soient leurs croyances ou leurs origines. Le sport a cette puissance de rassembler et de permettre aux gens de vivre dans la communion d'un événement festif. On retrouve cette force à l'œuvre dans la pratique amateur. Dans les clubs sportifs, des personnes qui ne se croiseraient pas autrement jouent ensemble. C'est la raison pour laquelle je suis également engagée dans le parasport pour rendre accessible au plus grand nombre la pratique sportive, laquelle fait du bien à notre société et à nos corps.

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 se tiennent à Milan-Cortina en février. Pensez-vous que cela puisse justement permettre un meilleur accès au handisport ?

Pour favoriser l'accès, notamment des plus jeunes, au handisport, il faut d'abord des clubs sportifs inclusifs. Aujourd'hui encore, le maillage est faible. Le Comité paralympique a lancé un programme de formation des clubs « valides » pour les aider à mieux accueillir et orienter ces publics. Cela étant dit, faire connaître ce mouvement parasportif à travers les médias et les événements comme les Jeux paralympiques est primordial. Milan-Cortina 2026 puis les Jeux d'hiver Alpes 2030 en France pourront être des accélérateurs sur le sujet.

AGENDA

Découvrez quelques temps forts du BICE entre février et avril 2022.



FÉVRIER

Dans le cadre du projet Écoles sans Murs 2, Julia

Cardozo de l'organisation
paraguayenne

Callesuela sera au Conseil des
droits de l'homme des Nations unies
à Genève du 9 au 14 février. En marge
du 4^e cycle de l'Examen Périodique
Universel (EPU), elle présentera à
plusieurs missions diplomatiques
les problématiques soulevées dans
le rapport alternatif sur la situation
des droits de l'enfant au Paraguay.
Rappelons que l'EPU est un
mécanisme onusien d'évaluation par
les pairs, instauré en 2008, qui
examine régulièrement la situation
des droits humains dans chacun des
193 États membres.

Du 23 février au 2 avril, la 61^e session
du Conseil des droits de l'homme
des Nations unies s'intéressera à

plusieurs thématiques clés, dont la
situation des enfants dans les conflits
armés, la violence à l'égard des
enfants et les droits des personnes en
situation de handicap. Les actions de
plaidoyer du BICE devant le Conseil
porteront, elles, sur la justice juvénile
en Côte d'Ivoire, en République
démocratique du Congo et au Togo,
ainsi que sur le droit à l'éducation
au Cambodge, au Guatemala et au
Paraguay.



MARS

Au Togo, dans la région du sud-est maritime,

le BICE et l'A2PJEF
lanceront un nouveau

projet visant à favoriser la
scolarisation et l'accompagnement
de plus de 800 enfants et adolescents.
Cette initiative s'appuiera sur la
mobilisation des enseignants,
des parents et des relais

communautaires, ainsi que sur
la mise en œuvre de campagnes
de sensibilisation autour des droits
de l'enfant, qui devraient toucher
plus de 9 000 personnes.



AVRIL

Le BICE lancera au

Tadjikistan la 2^e phase
de son projet en faveur
de l'insertion

socioprofessionnelle de jeunes en
situation de handicap mental ou
présentant des troubles du
développement. Nous poursuivrons
notre soutien à la gestion d'un café
social et inclusif animé par notre
partenaire Iroda, ainsi qu'à la
formation de ces jeunes. Cette
nouvelle étape visera également
à renforcer leur accès à l'emploi,
notamment dans le secteur de
la restauration à travers divers
partenariats locaux.



Bon de générosité

À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
BICE - 9 rue du Delta - 75009 Paris

Oui, je soutiens le BICE avec un don de :

50 € 100 € 150 €

17 € 34 € 51 €

Merci de m'adresser mon **reçu fiscal**. Si je suis imposable, je
pourrai déduire 66 % de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | Ville

E-mail

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous disposez, en vous
adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des
données vous concernant ou une limitation du traitement. Ces données pourront être utilisées par le
BICE et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation,
cochez la case ci-contre

EDP185

PRIÈRE



Cheminier vers la lumière

En ce temps de Carême,
Je viens à Toi, Seigneur, avec un cœur ouvert,
en quête de vérité et de paix.
Apprends-moi à me détacher de ce qui alourdit mon âme,
à renoncer à l'égoïsme, à l'indifférence et au jugement.
Que le jeûne m'ouvre à l'essentiel,
que la prière m'unisse à Toi,
que le partage fasse grandir la lumière autour de moi.
Donne-moi la force de pardonner,
la joie de servir, l'humilité de reconnaître mes fragilités.
Inspire mes gestes quotidiens,
guide mes pas sur le chemin de Pâques.
Que ce temps de conversion fasse germer en moi
une foi plus vivante, un amour plus vrai. Amen.